

OFFICE DE LA CULTURE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SOMMAIRE

3 PRÉFACE

4-7 OFFICE DE LA CULTURE

8-11 2020, ANNÉE DE PANDÉMIE

12-17 PROMOTION CULTURELLE

18-25 ARCHIVES CANTONALES JURASSIENNES

ÉCLAIRAGE:

– LES PHOTOS DE ROLAND BÉGUELIN : 45 ANS DE LUTTE !

26-33 BIBLIOTHÈQUE CANTONALE JURASSIENNE

ÉCLAIRAGE:

– ETTY HILLESUM, UNE VOIX SINGULIÈRE À L'ESPACE RENFER

34-43 MUSÉES DANS LE CANTON

ÉCLAIRAGE:

– OFFRIR L'ART DANS LES ÉCOLES

44-49 MONUMENTS HISTORIQUES

50-59 ARCHÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE CANTONALES

ÉCLAIRAGES:

– LES DESSOUS CHICS DE SAINT-URSANNE : BAGUE À CHATON ET BOTTINE EN CUIR

– LES CUIRS MÉDIÉVAUX DE SAINT-URSANNE

60-61 L'OFFICE DE LA CULTURE DANS LES MÉDIAS

62 LES PUBLICATIONS 2020

64 GRAPHISME ET IMPRESSUM

PRÉFACE

Passer en revue l'année 2020 est un exercice peu aisé. Dès le mois de mars, la pandémie de Covid a plongé le monde dans un état de sidération inédit. Il a fallu limiter les contacts, freiner la mobilité, fermer les lieux publics. Pour les activités culturelles, ces actions fortes et indispensables pour tenter d'enrayer la pandémie ont eu un effet paralysant. La culture a été atteinte au cœur : l'émotion collective, le rayonnement et le rassemblement. Le temps d'arrêt a été d'autant plus compliqué à vivre que nous venions de sortir d'une année faste durant laquelle la culture a donné au 40^e anniversaire du canton du Jura une tonalité festive et remarquable. J'aimerais réitérer ici mon soutien aux artistes, aux associations et aux entreprises culturelles du canton du Jura, dont l'activité a été – et reste encore pour certains – fortement atteinte par les mesures nécessaires prises pour limiter la propagation du virus.

Les pouvoirs publics ont la responsabilité de sauvegarder le tissu culturel. Notre Loi sur l'encouragement des activités culturelles a pris soudain un autre sens, mais un sens fondamental : assurer la survie de cette diversité culturelle qui fait notre fierté. Ainsi, dès le 7 avril, le Gouvernement jurassien a pris trois décisions importantes : en plus du maintien des subventions annuelles aux associations culturelles malgré la diminution de leurs activités et du versement des aides aux projets annulés ou reportés en proportion des frais déjà engagés, l'exécutif cantonal a alloué une somme équivalente à celle que la Confédération réservait à notre canton pour venir en aide aux entreprises, actrices et acteurs culturels. Au total, de mars à novembre 2020, plus de 1,36 millions de francs ont été versés au tissu culturel jurassien via les indemnités Covid en faveur de la culture.

Ces efforts ont été renouvelés pour la fin 2020 et l'année 2021. Il est encore trop tôt pour tirer un bilan de cette période. Mais nous avons bon espoir que la culture jurassienne retrouve, au sortir de la crise, toute sa vivacité et sa pertinence.

L'année 2020 a connu tout de même quelques éclaircies. Le présent rapport d'activité de l'Office de la culture en rend compte. Parmi celles-ci, par exemple, notons l'hommage à Alexandre Voisard par la Bibliothèque cantonale jurassienne pour les 90 ans du poète, le don exceptionnel de vingt toiles majeures du peintre Jean-François Comment à la Collection jurassienne des beaux-arts, les festivités du 1400^e anniversaire de Saint-Ursanne et les réalisations durables qu'elles accompagnent. J'adresse mes vifs remerciements au personnel de l'Office de la culture, qui, en cette année troublée, a fait preuve de souplesse et de réactivité pour s'adapter, dans chaque section, à la situation compliquée dictée par les circonstances.

Quelques collaboratrices et collaborateurs ont pris leur retraite : Germaine Seuret, collaboratrice administrative, et Pierre-Alain Borgeaud, collaborateur scientifique, ont quitté l'office. 2020 fut également la dernière année complète d'activité de Marcel Berthold, conservateur des monuments, en retraite depuis mars 2021. Il me plaît de saluer son engagement sans relâche et sa personnalité hors du commun. Le patrimoine remarquable de nos cœurs de villes et de nos villages doit beaucoup à ses compétences, son érudition et sa ténacité. Les remerciements et les adieux ont été abrégés, hélas, par les mesures de distanciation. Que ces collaboratrices et collaborateurs appréciés trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Bonne lecture.



Martial COURTET, ministre de la formation, de la culture et des sports

OFFICE DE LA CULTURE

Christine SALVADÉ
Cheffe de service

POUR UN NOUVEAU JURA CULTUREL



« Qu'est-ce qui s'est passé ? Qu'est-ce qui est arrivé à la poésie, ici ? » demande la journaliste au poète. Nous sommes en 1968 et la Télévision suisse romande est venue dans ce Jura où les créateurs se font entendre. La table du restaurant des Trois-Tonneaux à Porrentruy est jonchée de verres, de bouteilles vides et de cendriers que l'on devine jaunes malgré le traitement en noir et blanc des images. Les hommes fument et répondent, les femmes fument et écoutent. Il y a là, autour des nappes, Pablo Cuttat, son frère Jean, Alexandre Voisard, Alexandre Perthuis (André Wyss) et Jean-François Comment pour l'occasion. On lit avec emphase des vers de Renfer et de Giauque. « Qu'est-il arrivé à la poésie ? », répète la journa-

liste. La poésie a un pouvoir libérateur, dit l'un d'eux. Et justement les Jurassiens en ont besoin. Gérard Bregnard estime qu'il y a dans le Jura un « climat tonique » qui dynamise la création. Et Coghuf, assis sur un banc dans la neige de Muriaux, affirme que le but de l'art, c'est de réveiller les gens.

Cette archive, numérisée et disponible sur la toile¹, est devenue incontournable pour qui s'intéresse à l'histoire de la culture jurassienne. Dans leur émouvant spectacle sur la littérature du Jura en tournée cet été, « Guggen Prose », la comédienne Laurence Maître et le musicien Félicien Lia en rejouent quelques minutes avec humour et décalage. À travers le jeu des deux jeunes artistes, l'attitude, les mots et les mœurs des auteurs des Malvoisins prêtent pour le moins à sourire. Mais pour ce qui est du message, il est encore furieusement d'actualité.

Le but de l'art, c'est de réveiller les gens, disait Coghuf. Nous voici au sortir – espérons-le – d'une crise sans précédent pour le milieu culturel. La société a été paralysée, les artistes réduits au silence et à la distance. Sur les ruines, il nous faut maintenant reconstruire. Dans un sondage² initié par les Archives cantonales jurassiennes de l'Office de la culture, en partenariat avec le Quotidien jurassien, 11% des Jurassiennes et des Jurassiens interrogés ont répondu que, parmi toutes les mesures prises durant l'année 2020, la plus marquante a été la fermeture prolongée des lieux de culture. C'est certes moins que la fermeture des restaurants (14%), mais plus que le fait de ne plus pouvoir se serrer la main (3%) ou se faire la bise (2%).

Il n'y a pas plus belle preuve d'essentialité. Le public sort hébété de plusieurs mois de disette – « Qu'est-ce qui s'est passé ? ». En réflexion sur le monde d'après, il a plus que jamais besoin de culture. Ce n'est pas facile de répondre à cet appel pour les milieux artistiques qui ont été durement impactés. Il faut panser les plaies, parier sur un avenir bancal. Les associations peinent à retrouver des bénévoles. Mais il est une chance à saisir. Car l'émotion ressentie lors d'un premier concert ou du premier éclat de rire dans une salle de spectacles à nouveau peuplée, cette émotion retrouvée est une formidable promotion pour la culture. Il ne s'agit pas pour elle de se réinventer – quel mot galvaudé ! – mais simplement de nous réunir et de renouer avec ses valeurs. Gageons que l'ouverture du tant attendu Théâtre du Jura sera vue comme le symbole de ce nouveau « Jura culturel ».

¹ <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/en-marge/6688435-le-jura-culturel.html>

² <https://www.jura.ch/DFCS/OCC/ArCJ/Actualites/Archives-cantonales-jurassiennes-Actualites.html> (p. 20)



L'Office de la culture s'était réuni en décembre 2019, à l'Espace Auguste Viatte à Porrentruy.

MERCI

Merci au personnel de l'Office de la culture et aux collaborateur-trice-s temporaires, stagiaires et civilistes qui y ont travaillé en 2020.

Office de la culture

Christine Salvadé, Renata Biso Salomoni, Josiane Borruat, Vincent Dobler, Abdelslam Lakreb, Chantal Meyer, Coralie Neukomm, Dorina Schaller, Germaine Seuret, Julie Tobler.

Promotion culturelle

Valentin Zuber, Cyprien Froté, Élodie Paupe, Isaline Petitat.

Archives cantonales jurassiennes

Antoine Glaezer, Aurore Bernasconi, Noé Boillat, Charlotte Burri, François Christe, Anthony Fleury, Gabriele Gelormino, Marc Gigon, Samuel Ischer, Amandine Kessi, Thibault Kläy, Loïc Moine, Carine Pomodoro, Lionel Progin, Maxime Saunier, Florent Saunier, Florent De Sousa, Fabio De Toro, Sophie Trémolat, Tim Winkelmann.

Bibliothèque cantonale jurassienne

Géraldine Rérat-Cœuvray, Léonard Baumgartner, Julien Berberat, Cézane Beretta, Aurore Bernasconi, Bruna Cassimiro, Martine Cattin Meury, Emma Cerf, Séverine Choffat, Othilie Dubail, Emmanuelle Flückiger, Florent Frund, Nathalie Jolissaint, Loris Lachat, Stéphanie Matti, Hélène Merçay, Coline Meury, Garance Nussbaumer, Ralph Périat, Aline Rais Hugi, Aurélien Schnepp, Loïc Seuret, Tanguy Theurillat.

Monuments historiques

Marcel Berthold.

Archéologie et Paléontologie cantonales

Robert Fellner, Ursule Babey, Yasser Baddour, Brice Beuchat, Pierre-Alain Borgeaud, Pascal Braulin, Olivier Heubi, Nils Jost, Samuel Kohler, Aude Laberterie, Vincent Légeret, Audrey Liardon, Joshua Liechti, Camille Linder, Geoffroy Luisoni, Romaine Luisoni, Lucienne Maître, Yves Maître, Karine Marchand, Antoine Membrez, Armand Pelletier, Catherine Rebetez, Céline Robert-Charrue Linder, Martine RoCHAT, Maxime Saunier, Léo Schlüchter, Colin Studer, Sacha Toro Rothenbühler, Killian Worreth.

Durant l'année 2020, l'Office de la culture a pris congé de Germaine Seuret, secrétaire, partie en retraite anticipée après 12 ans de service, et de Pierre-Alain Borgeaud, responsable du suivi des chantiers archéologiques, qui a pris sa retraite après 30 années de service. Geoffroy Luisoni, jeune archéologue de Bassecourt, a été engagé pour lui succéder.



AIDES À LA CULTURE

2020, ANNÉE DE PANDÉMIE

10

LA CULTURE À L'ARRÊT

Cette année restera à tout jamais marquée comme celle d'une pandémie mondiale, avec un monde transformé, des habitudes chamboulées et, bien sûr, des drames dans pratiquement chaque famille.

Lorsque le virus est arrivé en Suisse en mars 2020, les autorités ont réagi rapidement. L'exemple de la Chine, ou plus proche de chez nous de la Lombardie, a fait prendre conscience aux différents gouvernements de l'urgence et de la dangerosité de la situation. Très rapidement, les réunions de personnes ont été interdites, eu égard à la haute transmission du virus SARS-CoV-2 et aux craintes liées à la maladie qu'il engendre. Du jour au lendemain, de nombreux événements ont dû être annulés. Notre pays s'est totalement confiné. Le secteur de la culture a ainsi été touché de plein fouet, tant le domaine artistique est par définition indissociable du public. Artistes, producteurs, techniciens, diffuseurs, nombreux sont les corps de métier liés à la culture qui ont dû cesser de travailler, presque instantanément.

Pour répondre à ces arrêts forcés de travail, les autorités ont souhaité réagir vite. En l'espace d'un mois à peine, Confédération et cantons se sont mis d'accord sur un paquet de mesures de soutien. Comme pour les autres domaines économiques, des réductions massives d'horaire de travail (RHT) ont pu être mises en place et les indépendants ont pu bénéficier d'aides via leur allocation perte de gain (APG). Le Canton du Jura a décidé immédiatement de maintenir les subventions et les aides aux projets sur l'année 2020, afin de donner de l'oxygène aux institutions jurassiennes.

Très rapidement, la Confédération a prévu un régime d'indemnisation pour pertes financières, financé à parité par l'État fédéral et les cantons. Au niveau jurassien, c'est l'Office de la culture qui a été chargé de porter la mise en œuvre de cette mesure d'aide. L'office a dû procéder à des réorganisations internes pour pouvoir absorber un volume important de demandes. Cyprien Froté, comptable au Service de l'environnement, est venu appuyer l'équipe Covid de l'office, composée de Christine Salvadé, Valentin Zuber, Coralie Neukomm et Isaline Petitat. Élodie Paupe a complété l'équipe en fin d'année et Noémie Mouche a ensuite remplacé Cyprien Froté début 2021.



Martial Courtet, ministre de la formation, de la culture et des sports et Christine Salvadé, cheffe de l'Office de la culture, en conférence de presse au Musée rural des Genevez pour présenter les outils de soutien au secteur de la culture.



Deux jeunes employées de l'Office de la culture masquées lors d'un événement « Covid compatible ».

Il a ainsi fallu mettre en place un nouveau processus de travail, créer un site Internet spécifiquement dédié aux demandes (www.jura.ch/culturecovid) et communiquer, le plus largement et précisément possible. Plusieurs infolettres ont été envoyées et une conférence de presse a été organisée aux Genevez pour expliquer la démarche et cet important outil de soutien. Concrètement, le travail a consisté à analyser les pertes financières subies par des entreprises et acteurs culturels. Il a fallu aller dans le détail des contrats, avec des documents parfois assez informels, ce qui est souvent monnaie courante dans le secteur de la culture, notamment en ce qui concerne les intermittents ou les techniciens.

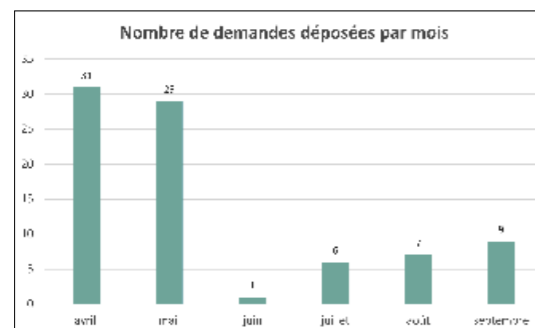
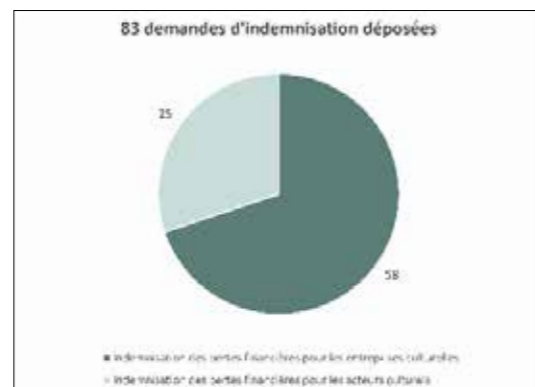
L'Office de la culture a ainsi eu la tâche importante d'instruire de multiples demandes, pour des entreprises ou des individus souvent en grandes difficultés financières. Le mécanisme mis en place par la Confédération prévoyait que des calculs estimatifs soient réalisés, puis ensuite validés au terme de la période sur les pertes effectives. Prenant conscience des enjeux financiers qui concernent bon nombre d'institutions culturelles ou d'artistes contribuant à la vitalité culturelle du canton, l'Office de la culture a mis en place une procédure avec des acomptes, indemnisant immédiatement les demandeurs et fixant l'indemnisation définitive en fin d'année par un solde variable en fonction des pertes effectives. Cette façon de procéder a engendré un très important volume de travail et la nécessité de réaliser des estimations minutieuses, au plus proche de la réalité. Elle a néanmoins permis de soulager les acteurs d'un secteur en souffrance et de leur donner une bulle d'oxygène.

Voyant la crise se poursuivre et une deuxième vague arriver, la Confédération a prolongé durant l'été son ordonnance jusqu'au 31 octobre. Cette base légale a ensuite été

confirmée par les chambres fédérales au sein de la Loi COVID-19 qui prolonge le mécanisme jusqu'à la fin de l'année 2021. La nouvelle ordonnance découlant de la loi est par ailleurs passée des calculs basés sur des projections aux calculs basés sur les pertes effectives d'une période donnée. Cela a contribué à simplifier le mécanisme. En outre, depuis le 1^{er} novembre et dans le but de contribuer à une relance culturelle, il est possible pour les entreprises

culturelles de mettre en place des projets de transformation, permettant à une entreprise de se restructurer pour survivre à la crise ou de capter de nouveaux publics pour continuer à œuvrer au mieux après le Covid.

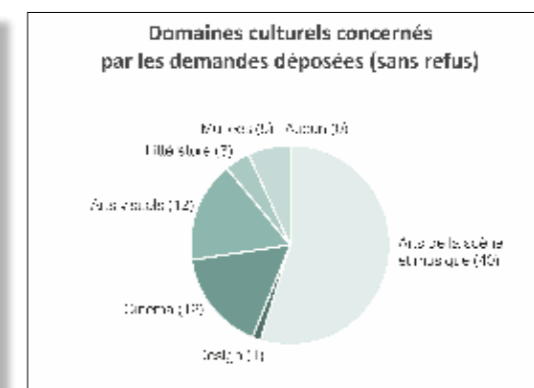
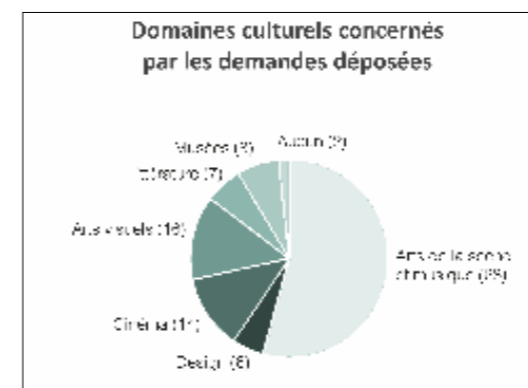
Ainsi, durant l'année 2020 (d'avril à fin octobre), l'Office de la culture a reçu 25 demandes d'aides par des acteurs culturels et 58 par des entreprises culturelles, soit 83 dossiers.



Ces demandes correspondaient à une somme attendue par les demandeurs de plus de trois millions de francs. Parmi les dossiers reçus, 25 n'étaient pas éligibles. Les demandes non éligibles émanaient des sociétés d'amateurs, comme les chorales et fanfares, le mécanisme de la Confédération prévoyant que ces demandes soient instruites par d'autres biais (par les faïtières ou directement par la Confédération).

Au total, durant cette première période, le Canton a octroyé 1,25 millions de francs aux entreprises culturelles et 110'810 francs aux acteurs culturels (ces derniers étant par ailleurs prioritairement soutenus via leurs APG ou, pour les situations d'urgence, via l'organisme *Suisseculture Sociale*).

Les dossiers reçus concernent en particulier le domaine des arts de la scène (théâtre, musique, cirque, danse), peut-être le plus durement touché par les fermetures de lieux. Les cinémas ont aussi été nombreux à demander de l'aide, ayant été presque intégralement fermés durant l'année écoulée. Enfin, la plupart des demandes ont été déposées durant la première partie de l'année, correspondant peu ou prou au degré de confinement imposé par les autorités.



Penchons-nous un instant sur la distribution des aides octroyées, qui sont donc au nombre de 58. La moyenne des aides est de 23'475 francs. La médiane, elle, est de 5'626 francs, ce qui signifie que la moitié des soutiens est inférieure à ce chiffre. La différence significative entre la médiane et la moyenne démontre une distribution avec un nombre élevé de petites aides et quelques octrois plus conséquents. Cela témoigne de façon intéressante du tissu culturel jurassien, composé d'institutions importantes et au fort rayonnement, et d'un remarquable socle lié aux structures moins professionnelles (ou semi-pro), avec un fort ancrage local et beaucoup de personnes impliquées.

En maintenant ses subventions aux institutions soutenues financièrement à l'année, le Canton du Jura avait déjà consenti un effort important, mettant à l'abri de nombreuses structures. Avec cet outil, c'est tout un pan de la culture qui a pu être maintenu à flot. L'effort s'est néanmoins poursuivi en 2021, la crise sanitaire n'étant malheureusement pas terminée à l'heure où nous écrivons ces lignes. La culture jurassienne a toutefois fait preuve de caractère et de résilience. Puisse cette pandémie n'avoir pas trop contribué à affecter un pan si important de l'ADN de notre canton.

Valentin ZUBER